

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 janvier 2019

DCM N° 19-01-31-12

Objet : Saison sportive 2018/2019 : accompagnement des clubs par la ville.

Rapporteur: M. TRON

En complément des subventions attribuées au titre du fonctionnement des clubs sportifs pour la saison 2018/2019 lors du précédent Conseil Municipal, il est proposé après avis de la Commission des Sports, d'accorder au Club Omnisport de Bellecroix une subvention de **13 600 €**.

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est également proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de **29 050 €** pour soutenir des événements tels que le Triathlon de Metz, le Tournoi International d'Echecs de la Ville de Metz, la marche populaire "LA CUCULOTINNE" ou encore le Challenge International de Rugby Julien LAJOYE. Le détail de toutes ces propositions figure dans la motion.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le code général des Collectivités Territoriales, pris notamment dans ses articles L1611-4 et L2541-12,

VU les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2018/2019,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER LES SUBVENTIONS SUIVANTES POUR UN MONTANT DE 42 650 € :**

1) Subvention de fonctionnement

Club Omnisport de Bellecroix 13 600 €
(Dont 2 700 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2018/2019)

2) Financement de l'évènementiel sportif

Club d'Echecs Alekhine 8 000 €
(37^{ème} Tournoi International d'Echecs de la Ville de Metz- du 8 au 14 mai 2019)

Ecole Française d'Echecs 2 400 €
(5^{ème} Festival International de l'EFE Metz – 22 au 28 juillet 2019 – 2 000 €)
(13^{ème} Tournoi des Débutants – 5 janvier 2019 – 100 €)
(13^{ème} Open Rapide de l'EFE Metz - 24 mars 2019 – 200 €)
(9^{ème} tournoi de clôture – 15 juin 2019 - 100 €)

ASPTT Omnisports 1 000 €
(11^{ème} édition de la marche populaire "LA CUCULOTINNE" – 16 juin 2019)

Rugby Club de Metz 1 500 €
(16^{ème} Challenge international Julien LAJOYE – 4 mai 2019)

Association Sportive du Gardengolf de Metz Technopôle 1 050 €
(Coupe de la Ville de Metz – 8 septembre 2019 - 400 €)
(Coupe Caritative – 8 septembre 2019 - 500 €)
(Tournoi Double Dames de Metz – 10 septembre 2019 – 150 €)

Cercle de Yachting à Voile de Moselle 500 €
(56^{ème} édition des 6 heures de Voile de la Ville de Metz – 6 octobre 2019)

Metz Badminton 300 €
(Tournoi Didier USQUELIS – 19 et 20 janvier 2019)

Metz Triathlon 10 000 €
(Championnat de France Elite de Triathlon – 30 juin 2019)

Metz Lorraine Japon 300 €
(Stage de Iaido – 2 et 3 février 2019)

Société de Natation de Metz 3 000 €
(Meeting National de Metz – 28 au 31 mars 2019)

Metz Gym 1 000 €
(2 compétitions de Gymnastique Rythmique – 23 et 24 mars 2019)

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens et avenants correspondants ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de

l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,

Jacques TRON

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36 Absents : 19 Dont excusés : 13

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ